

Rayonnement 5G – expérience non contrôlée ?

**Les scientifiques israéliens considèrent l'introduction de la 5G comme une expérience incontrôlée sur l'humanité. En outre, les avocats exigent déjà que les autorités publiques soient systématiquement tenues pour responsables des dommages consécutifs. Kla-tv résume ici les derniers résultats de l'étude.**

La cinquième génération (5G) de téléphonie mobile sera 400 000 fois plus puissante que la deuxième génération (2G), qui a marqué le début de la téléphonie numérique en 1992. La 5G émettra dans la gamme des micro-ondes, c’est-à-dire des ondes électromagnétiques d’une fréquence comprise entre 1 et 300 GHz. Les réseaux 2G, 3G et 4G existants émettent dans la gamme allant de 790 mégahertz (MHz) à un maximum de 2,6 gigahertz (GHz). La 5G utilisera pour la première fois également des ondes dites millimétriques jusqu’à 200 GHz. De telles micro-ondes à haute fréquence sont si courtes qu’elles peuvent être absorbées par la peau. Une étude du professeur de physique Yuri Feldman de l’Université hébraïque de Jérusalem conclut que les glandes sudoripares attirent le rayonnement 5G comme des antennes et sont brûlées par celui-ci. Il soutient que les risques possibles pour la santé doivent être clarifiés avant l’introduction de la norme 5G. Sinon, l’humanité serait exposée à une « gigantesque expérience incontrôlée » !

« Si ces appareils et ces antennes remplissent l’espace public avec la technologie 5G, nous serons tous exposés à ce rayonnement : Bébés, femmes enceintes, personnes âgées, malades et électro-sensibles. Les problèmes de santé qui apparaissent déjà avec la téléphonie mobile d’aujourd’hui risquent de s’aggraver et de coïncider avec de nombreux symptômes nouveaux de douleurs physiques et des troubles neurologiques inconnus jusqu’à présent. »
Dr Yael Stein du centre médical Hadassah à Jérusalem

À la question « Que pouvons-nous faire contre cette exposition croissante aux rayonnements ? », l'avocate Dafna Tachover, qui travaille aux Etats-Unis et en Israël, donne la réponse suivante : « Nous devons faire comprendre clairement aux représentants du gouvernement – ou aux autorités scolaires qui ont le devoir de protéger la santé des enfants – qu'ils seront tenus pour responsables devant les tribunaux du tort qu'ils causent. Ils ont une position de confiance, mais ils trahissent cette confiance. Ces personnes doivent être poursuivies au civil et au pénal. »

**de Lw.**

**Sources:**

[www.zeitenschrift.com/artikel/5g-mobilfunk-globaler-mikrowellenherd-ohne-entrinnen](https://www.zeitenschrift.com/artikel/5g-mobilfunk-globaler-mikrowellenherd-ohne-entrinnen)<https://de.wikipedia.org/wiki/Mikrowellen>
<https://ehtrust.org/letter-fcc-dr-yael-stein-md-opposition-5g-spectrum-frontiers/>

**Cela pourrait aussi vous intéresser:**

#5G-TelephonieMobile - Téléphonie mobile - [www.kla.tv/5G-TelephonieMobile](https://www.kla.tv/5G-TelephonieMobile)

**Kla.TV – Des nouvelles alternatives... libres – indépendantes – non censurées...**

* ce que les médias ne devraient pas dissimuler...
* peu entendu, du peuple pour le peuple...
* des informations régulières sur [www.kla.tv/fr](https://www.kla.tv/fr)

Ça vaut la peine de rester avec nous!

**Vous pouvez vous abonner gratuitement à notre newsletter:** [**www.kla.tv/abo-fr**](https://www.kla.tv/abo-fr)

**Avis de sécurité:**

Les contre voix sont malheureusement de plus en plus censurées et réprimées. Tant que nous ne nous orientons pas en fonction des intérêts et des idéologies de la système presse, nous devons toujours nous attendre à ce que des prétextes soient recherchés pour bloquer ou supprimer Kla.TV.

**Alors mettez-vous dès aujourd’hui en réseau en dehors d’internet!
Cliquez ici:** [**www.kla.tv/vernetzung&lang=fr**](https://www.kla.tv/vernetzung%26lang%3Dfr)

*Licence:  Licence Creative Commons avec attribution*

Il est permis de diffuser et d’utiliser notre matériel avec l’attribution! Toutefois, le matériel ne peut pas être utilisé hors contexte.
Cependant pour les institutions financées avec la redevance audio-visuelle, ceci n’est autorisé qu’avec notre accord. Des infractions peuvent entraîner des poursuites.